

Première rencontre des élu.e.s des Métropoles Participatives

Les 5 et 6 Mai 2022
Accueillies par Nantes
Métropole



Présent.e.s

Nantes Métropole

Mme. Christelle SCUOTTO-CALVEZ

Vice-Présidente Dialogue citoyen et citoyenneté
métropolitaine

Maire des Sorinières

Monsieur Pascal BOLO

Vice-Président Finances, évaluation des politiques
publiques, affaires générales et polices spéciales

M. Fabrice ROUSSEL

1er Vice Président de Nantes Métropole
Maire de la Chapelle-sur Erdre

Rennes Métropole

M. Jean-Marie GOATER

Conseiller métropolitain, délégué à la
Démocratie locale

Bordeaux Métropole

Mme. Céline PAPIN

Adjointe au maire de Bordeaux
Vice-présidente Équilibres des territoires,
relations internationales et dialogue
citoyen et adjointe au Maire de Bordeaux

Accompagnée par **Mme Astrid
BIDEAULT-LE BRET, Mme Emilie
SARRAZIN** et **M. Damien MOUCHAGUE**

Eurométropole de Strasbourg

Mme. Cécile DELATTRE

Vice-présidente Participation citoyenne
et débat public

Maire de Oberhausbergen

Accompagnée par Mme **Emmanuelle
PARODI**

Grand Nancy

Mme. Stéphanie GRUET

Conseillère déléguée à la coopération
citoyenne

Conseillère municipale de Malzéville

Excusé.e.s

Metz Métropole, Mme. Martine MICHEL,

Vice-Présidente Participation Citoyenne et
relation aux citoyens, Maire de
Purnoy-la-Chétive

Grand Lyon, Madame Laurence BOFFET

Vice-présidente Participation et initiatives
citoyennes

**Toulouse Métropole, Madame Maroua
BOUZAIDA**

Vice-Présidente Participation citoyenne
métropolitaine

Accueil et organisation

Accueil & préparation

Sandra RATAUD

DGA Dialogue et Transformation de l'Action Publique (DGDTP)
Co-présidente de l'ICPC

Sébastien GUIMARD

Directeur, Direction Démocratie & Stratégie (DDS)

Catherine VEYRAT-DUREBEX

Chargée de mission animation du Marqueur dialogue citoyen, Direction Démocratie & Stratégie (DDS)

Damien MOUCHAGUE

Directeur du Conseil de développement de Bordeaux Métropole,
Administrateur de l'Institut de la Participation et de la Concertation -ICPC

Louise JEAN-ALBERT

Chargée de Mission Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne - ICPC

Animation des parcours

L'évaluation participative "La rue pour tous" :

Morgane BREGNAT, Chargée de mission Pôle politiques publiques dialoguées, Direction Démocratie & Stratégie

Les lieux à réinventer :

Louise RIGOLLIER

Responsable mission numérique citoyen et civitech,
Direction Démocratie & Stratégie Nantes Métropole

Mme. Céline ROUAUD

Direction Générale citoyennetés et territoires solidaires (DGCITES)

M. Yohan LE COCQ

Direction Générale citoyennetés et territoires solidaires (DGCITES)



Sommaire

|01 **Cadre des Rencontres**
Intentions, présentation du réseau et historique

|03 **La citoyenneté métropolitaine, retours d'expériences et discussions**

|02 **À la découverte d'une métropole dialoguée**
Repères sur le dialogue citoyen à la Métropole et Parcours de démarches dialoguées

|04 **Et après ?**
Perspectives et prochains rendez-vous ?

01

Cadre des rencontres



Le Réseau des Métropoles Participatives

2017

Lancement du chantier métropoles participatives

Groupe de réflexion et de discussion entre agent.e.s sur la place des citoyens dans les intercommunalités et les politiques de participation

2021-2022

Création du groupe "élu.e.s des métropoles participatives"

suite à une rencontre informelle à Amiens, Organisation d'une rencontre ayant pour vocation d'établir la pertinence de ce réseau

2020

Publication du Manifeste des métropoles participatives

fruit d'un travail des professionnel.le.s de la participation agissant à l'échelle des métropoles, avec la collaboration du Conseil d'administration de l'ICPC

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne

Un réseau de praticien.ne.s de la concertation et de la participation citoyenne fédérant près de **1.800 membres** sur l'ensemble du territoire d'horizons divers.

Nos activités se structurent autour :

- de chantiers de réflexion,
- de l'alimentation d'espaces d'échanges de ressources,
- et d'organisation de rencontres et de mise en réseau.



02

Présentation du Territoire d'accueil

Le dialogue citoyen Nantes Métropole : une histoire et une trajectoire

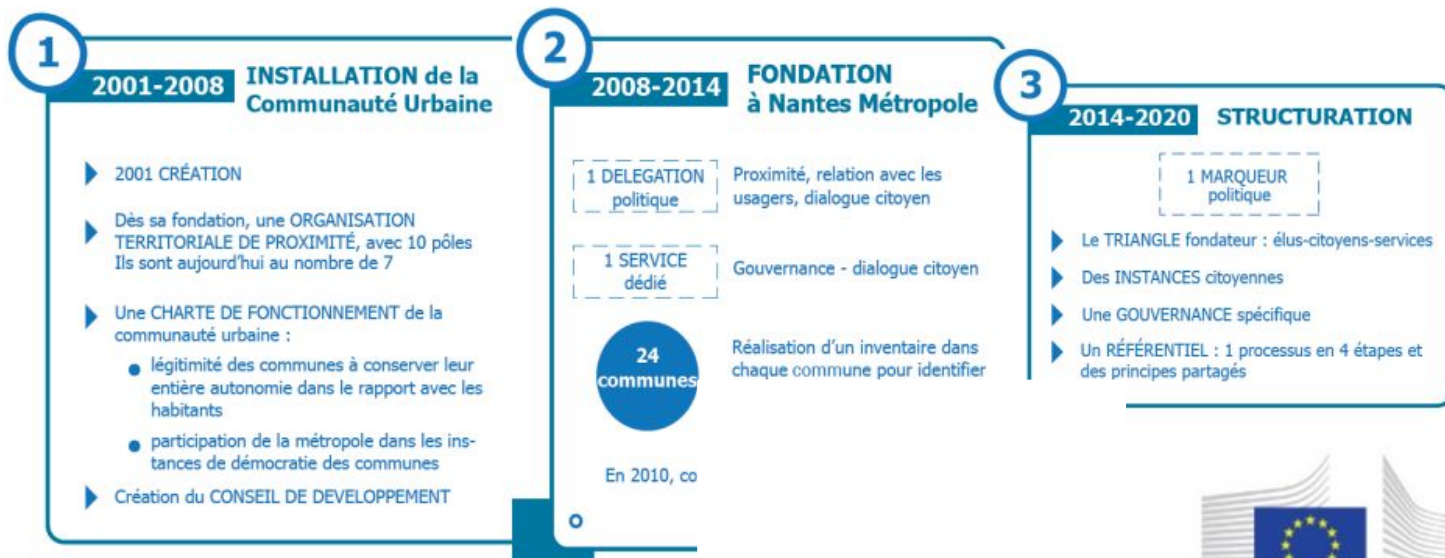
Par Monsieur Fabrice Roussel, 1er Vice-Président Economie, Enseignement supérieur et recherche, équipements culturels à vocation métropolitain, tourisme et Maire de la Chapelle-sur-Erdre

Une conviction : éclairer la décision des élus et transformer l'action publique

- Un parti-pris : un dialogue citoyen intégré au processus de décision
- Un standard/ processus en 4 étapes
- La mise en débat du fait métropolitain avec les habitants autour de grands projets, en complément des obligations réglementaires (PLUM, PDU)
- Les 3 Grand débats de prospective ouverte : La Loire, la Transition énergétique, la Longévité
- Une plateforme numérique dédiée en 2019
- Près de 200 démarches menées lors du précédent mandat - un programme bi-annuel

- Johanna Rolland, Maire-Présidente
- Christelle Scutto-Calvez, VP dialogue citoyen et citoyenneté métropolitaine
- 7e métropole française
- 656 275 habitants, + 9000h hts/an
- 24 communes





4

2020-2026

- Le **Pacte de citoyenneté métropolitaine**, adopté en **Conseil Métropolitain le 8 octobre 2021** & *La Charte de la participation citoyenne métropolitaine « engagements et mode d'emploi »*
- La Refondation du **Conseil de développement** et le nouveau **droit d'interpellation**
- La structuration d'un **dialogue territorial métropolitain**
- Une **gouvernance politique** (VP), **territoriale** (24 maires) et **technique** (DGA, référents)
- **Une Direction générale dédiée**: DG Dialogue et Transformation de l'Action Publique
- Une **offre de formation** aux agents de la métropole (200 formés) et **ouverte aux communes et partenaires**
- Le dialogue citoyen comme mode de faire, soutenu dans les **26 politiques publiques nantaises et métropolitaines**



5 finalités

14 principes

7 possibilités d'exercer sa
citoyenneté métropolitaine

Pour aller plus loin :

[La charte de la participation citoyenne métropolitaine](#)

[Le pacte de citoyenneté métropolitaine](#)

Le dialogue citoyen, mode de faire pour transformer l'action publique

Par Madame Sandra Rataud, Directrice générale Dialogue et Transformation de l'Action Publique

Une approche intégrée pour soutenir la transformation de l'action publique : le dialogue citoyen est un des 4 marqueurs modes de faire aux côtés de : l'innovation, la proximité, l'alliance des territoires
Et au service de 2 marqueurs piliers : l'écologie et l'égalité/justice sociale

Un processus + 12 d'actions = qualité et efficacité démocratique

Les 12 principes d'actions



1. OPPORTUNITÉ
2. CLARTÉ DES RÈGLES DU JEU
3. PLURALITÉ ET DIVERSITÉ
4. INCLUSION
5. EXPERTISE D'USAGES, EXPERIENCES SENSIBLES ET CAPACITÉ D'AGIR
6. DELIBÉRATIF
7. DISTANCIATION
8. RESPONSABILITÉ
9. INSTRUCTION
10. TRANSPARENCE ET TRACABILITE
11. ÉVALUATION
12. DROIT DE SUITE

La plateforme du dialogue citoyen

Depuis 2019, 150 démarches de dialogue citoyen accueillies sur la plateforme. 12 000 comptes de citoyens créés sur la plateforme. 8 000 contributions enrichissent les démarches de dialogue citoyen.

- **Communiquer**

Objectif : aller-vers le numérique

- A toutes les étapes d'un projet
- Soutenir la participation et la dynamique délibérative
- Faire la preuve par le récit : transparence et traçabilité de la démarche

- **Recruter, mobiliser**

Objectif : faire participer de nouveaux publics

- Élargissement du dispositif dans la mesure du cadrage, du process et des principes du dialogue
- Faire vivre une communauté d'intérêt

- **Faire participer à distance**

Objectif : rééquilibrer le dialogue citoyen et investir cette extension de l'espace public qu'est le numérique

- Modalités de participation en ligne sur-mesure pour chaque démarche, déterminées dans le mandat de participation
- Toute contribution numérique a lieu dans un cadre donné : le citoyen sait comment elle va être analysée et prise en compte
- Lien présentiel - distanciel



Pour aller plus loin :

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/laruepourtous>

Parcours N°1 : L'évaluation participative "La Rue pour tous "

Morgane Bregnat, chargée de mission pôle politiques publiques dialoguées - Direction Démocratie & Stratégie

L'objectif de ce parcours était de découvrir une démarche d'évaluation participative à travers "La Rue pour tous" où une quarantaine de citoyen·nes ont évalué aux côtés des associations et des services techniques les aménagements vélos et piétons installés provisoirement pendant les épisodes de confinement. Certains ont été adaptés, d'autres pérennisés, d'autres supprimés. Comment concilier urgence de gestion de crise, décision éclairée et démocratie participative ? C'est ce que le groupe a pu partager à travers plusieurs étapes de ce parcours.

Les questions ont portées principalement sur :
Le recrutement des citoyen-nes et la constitution du panel :
Deux canaux de recrutement : l'enquête sur site (cf. schéma) et appel à volontariat via la plateforme du dialogue citoyen. Sélection sur la base de critères : parité femmes-hommes, diversité des usages de mobilités (vélo, piéton, etc.), CSP, lieux de résidence.

NB / Les citoyens ne sont pas rétribués dans les démarches de dialogue mais des conditions de participation sont favorisées : garde d'enfants, tickets de transports par exemple.

La place des commerçants dans la démarche : un travail d'information et d'enquête a été conduit auprès des commerçants ainsi que de la médiation pour la gestion des barrières relative à la piétonnisation des rues

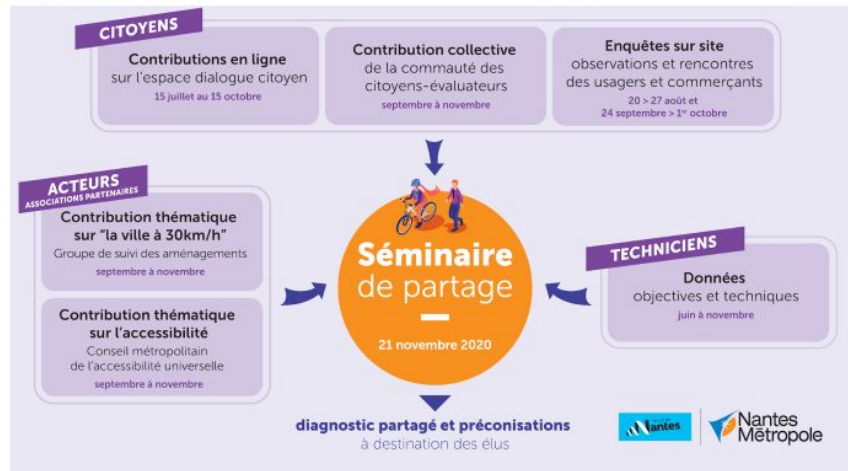
La place pour les contributions en ligne dans la démarche : elles ont été nombreuses (3600) Elles ont toutes été prises en compte et ont été analysées à la fois par les citoyens et les services afin de dégager des grandes tendances. Elles sont intégrées dans l'analyse globale de la démarche.

Le rôle / accompagnement du prestataire : production de différents volets méthodologiques, animation des ateliers et du séminaire et rapport d'évaluation. Le département des déplacements et la Direction Démocratie & Stratégie ont fortement porté la démarche.

Démarche d'évaluation

de la mise en place des aménagements provisoires - Nantes Métropole

Juillet - décembre 2020



Le travail d'instruction : il a été mené en 2 mois à partir des 70 propositions des citoyen-nes, mobilisant une diversité de direction (tranquillité publique, accessibilité, pôles de proximité etc.) pour un débat politique et une remise de la réponse argumentée en janvier 2021

←

Le rôle et place des élu.es dans la démarche d'évaluation : ces derniers confient le mandat de participation aux citoyens et acteurs, reviennent pour prendre connaissance de l'avis évaluatif et reviennent vers les citoyens pour la réponse argumentée apportée suite à l'avis. Ils n'interviennent pas pendant les temps d'atelier; qui restent des temps abrités. Cela en conformité avec l'article 6 de la Charte de déontologie des élu.es : "conduire son mandat en lien avec les citoyens" et en référence à la Charte de la participation citoyenne métropolitaine (principes de distanciation et responsabilité).

Cette démarche a pu permettre, au-delà de la question des aménagements, de remettre au cœur de la politique publique des déplacements la place du piéton au sein de l'espace public qui donne lieu à de nouvelles actions pour une métropole marchable.

Toutes les évaluations font l'objet d'une publication diffusée sur le site de la métropole "**Les Cahiers de l'évaluation**" et ce, depuis 2010 à la Ville de Nantes, et 2016 à la Métropole afin de répondre au principe de transparence et de rendre compte.
<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/pages/les-cahiers-de-l-evaluation>





Pour aller plus loin sur "les lieux à réinventer"
[Présentation de la démarche Nouveaux lieux à réinventer /éditions 2022](#)

Parcours N°2 : "Les lieux à réinventer "

Louise Rigollier, responsable du pôle numérique, Direction Démocratie & Stratégie, Céline Rouaud et Yohan Le Coq DG Citoyennetés et territoires solidaires (DG CITES),

Ce parcours avait pour objectif de présenter le dispositif "Lieux à réinventer", initié en 2018, réédité en 2021. Il a été présenté par le service pilote (DGCITES) et la Direction Démocratie et stratégie et a bénéficié du regard/ retour des porteuses de projet : La Cocotte Solidaire (2018). Une étape a été réalisée au sein d'un futur lieu à réinventer : l'îlot boucherie.

Retour sur les échanges :

- Il était intéressant de comprendre les ajustements nécessaires entre les deux éditions, construits sur les retours des services et des porteur.se.s de projets.
- La temporalité de projets doit par exemple être très lisible. Les porteuses du projet de la Cocotte solidaire auraient eu besoin d'avoir plus de lisibilité sur l'écart entre la temporalité entrepreneuriale et institutionnelle.
- La Ville de Nantes propose donc un calendrier de projet plus détaillé pour cette deuxième édition. D'autant que cette temporalité, une fois mis à profit, permet de fédérer et de mobiliser les financeur.se.s. La Ville de Nantes met à disposition l'espace et le reste des coûts est pris en charge par les porteur.se.s de projets.

- Un point fort identifié par les porteur.se.s de projet et les services de la Ville de Nantes est l'identification d'une personne ressource. Le nombre d'interlocut.eur.ice.s identifié.e.s dans le projet est déjà important et il est donc crucial d'avoir une personne relai au cœur de ce dialogue. Le rôle de chacun.e doit également être suffisamment clair.
- Concernant la votation, un travail en amont a été conduit pour définir le cadre et les critères. Ainsi, la votation est ouverte à tous les Nantaises et Nantais de plus de 16 ans. La Ville de Nantes, demande un numéro de téléphone pour vérifier l'identité des votant.es, le vote se fait en ligne.
- Les services porteurs ont des relais dans les quartiers, qui permettent de faire le lien sur le projet et également d'identifier les lieux et acteurs pertinents pour les projets. Ils font partie du comité de sélection qui reçoit, avec le service immobilier, les agents de développement des quartiers et le service dialogue citoyen, les porteur.se.s pour un temps d'échange avant le vote, durant la période d'instruction des projets.. Ce comité a pour objectif d'établir l'utilité sociale du projet et de s'assurer de la prise de conscience de l'investissement par les porteur.se.s.
- Un budget communication conséquent est mobilisé par la Ville de Nantes avec des temps de visites et de valorisation des lieux, plusieurs campagnes d'affichage et un fort investissement pour la lisibilité de la démarche, de ses critères et de ses échéances.



Crédits :
Ci-dessus : Agence Sense Nantes
Ci-contre : Nantes Métropole

03

La citoyenneté métropolitaine, retours d'expériences et discussions



Métropoles participatives : faut-il croire à l'émergence d'une citoyenneté métropolitaine ?

A partir de la présentation des partis-pris Nantais, il s'agissait de partager les expériences et solutions des autres métropoles présentes.

Intervention de Pascal BOLO, Vice-Président Finances, évaluation des politiques publiques, affaires générales et polices spéciales

Question 1

Quelle place pour la citoyenneté métropolitaine ?

Question 2

Quelles formes et espaces démocratiques pour construire et faire vivre la citoyenneté métropolitaine ?

Question 3

Comment la citoyenneté métropolitaine impacte la décision et transforme l'action publique ?

Question 4

Quelle gouvernance pour soutenir la citoyenneté métropolitaine : rapport aux communes, modes de coopération ?

Quelle place pour la citoyenneté métropolitaine ?

Les partis-pris Nantais

- Affirmation d'une métropole participative et citoyenne
- La citoyenneté métropolitaine au coeur des politiques publiques et des projets du territoire
- Le citoyen est intégré dans un dialogue permanent pour peser sur les visions, sur les politiques publiques et la qualité des services déployés sur le territoire Métropolitain
- L'élaboration d'un Pacte de citoyenneté métropolitaine confirmant l'échelle métropolitaine comme un lieu de citoyenneté à part entière
- La Charte de la citoyenneté métropolitaine : valeurs, principes et engagements partagés avec les habitants
- Une exigence de transparence > La Charte de déontologie des élu.es métropolitain.es)

Quelles formes et espaces démocratiques pour construire et faire vivre la citoyenneté métropolitaine ?

Les partis-pris Nantais

- Une Métropole, animatrice des parties prenantes du territoire, non monopole du débat public
- Une offre de participation citoyens / acteurs qualifiée et diversifiée (programme de démarches, modalités de participation)
- Un dialogue citoyen à toutes les échelles (micro, métropolitaine, alliance territoires)
- Le Conseil de développement et des acteurs du débat public sur le territoire
- Une plateforme du dialogue citoyen, une charte de la démocratie numérique (transparence et rendre compte, recrutement)

En quoi la citoyenneté métropolitaine nourrit-elle la décision et transforme l'action publique ?

Les partis-pris Nantais

- Le Dialogue citoyen comme mode de faire de l'action publique métropolitaine (niveau stratégique / DGA)
- Un process / un standard : instruction, réponse argumentée et droit de suite
- Un programme de dialogue citoyen et d'évaluation ville et métropole, validée en Exécutif métropolitain et Conférence des Maires (opportunité, calendrier, budget) ; garantir l'efficacité démocratique
- Le choix d'une conduite de projet intégré, une ingénierie dédiée et de la formation (2018) /des espaces de co-développement (2010)

Quelle gouvernance pour soutenir la citoyenneté métropolitaine : rapport aux communes, modes de coopération ?

Les partis-pris Nantais

- Des instances transversales et stratégiques : G24 dialogue citoyen (les 24 maires ou adjoint·es thématiques et/ou conseillere·ères)/Réseau de la démocratie locale (référénts de la participation dans les communes)
- Un Pacte de gouvernance, un Pacte de coopération et de solidarités métropolitaines
- Un Programme de dialogue citoyen incluant des démarches qui impliquent 15 communes (déchetteries de demain, Route de Vannes, Pirmils, Places et placettes etc.)
- Un programme de dialogue de proximité métropolitain
- Une formation de dialogue citoyen à ouvrir aux agents des communes

Echanges

Le Pacte de citoyenneté métropolitaine marque une étape importante: l'ambition politique de faire vivre, soutenir et promouvoir la citoyenneté métropolitaine, et le formule clairement, explicitement. Le Pacte - comme la Charte de la participation citoyenne métropolitaine - formalise des principes et des engagements pour associer les citoyen·nes de la métropole nantaise; déjà mis en pratique depuis longtemps/ Pour faire vivre cette citoyenneté métropolitaine, le dialogue citoyen s'appuie sur une offre de participation riche et diversifiée. Par ailleurs, les projets aujourd'hui plus complexes (multi-acteurs/ partenarial.) ont de fait accélérer la culture du dialogue citoyen, car elle apporte une expertise supplémentaire permettant d'éclairer des décisions plus justes et plus efficaces.

A Bordeaux, le portage de la question participative au niveau métropolitain est plus contesté. En effet, la superposition de la citoyenneté métropolitaine et communale est toujours perçue comme concurrentielle. Cela vient aussi du fait que l'agglomération a tardivement été appréciée comme un territoire de projet. La citoyenneté métropolitaine est donc plutôt construite autour des usages, sur la mobilité notamment. Un.e habitant.e est métropolitain.e lorsqu'elle monte dans un bus identifié métropole.

Plusieurs membres partagent ce qui est dit. Les citoyen.ne.s sont très mobiles et donc métropolitains, pourtant l'échelle métropolitaine reste difficile à rendre lisible pour tou.te.s. Certain.e.s s'emparent de la question métropolitaine en prenant en compte l'échelle de leur mode de vie, pour d'autres la distinction est plus complexe. Dans les deux cas, à la métropole de Nancy, l'ancrage du Maire dans la vie politique est toujours central. Cela se voit d'ailleurs dans la gouvernance du conseil métropolitain, le sentiment d'appartenance communal y est fort et il est difficile de sortir de logiques concurrentielles communales.

C'est quelque chose qui est partagé à Rennes, les élu.e.s sont d'abord communaux. C'est ici que l'association des citoyen.ne.s sur cette question est cruciale. La métropole devient vite une "superstructure" si on l'éloigne de la question de la citoyenneté métropolitaine. À Rennes métropole par exemple, avec 43 communes on est quasiment à 1000 élu.e.s. Cela fait beaucoup de strates, d'autant que ces élu.e.s n'ont pas la légitimité électorale directe à cette échelle. La "passion du projet métropolitain" doit donc être partagée entre élu.e.s et citoyen.ne.s. L'élu.e en charge de la participation est-il en charge de la naissance de cette passion commune entre élu.e.s ?

Une autre interrogation émerge : A-t-on besoin d'une citoyenneté métropolitaine ? En effet quelle est la différence entre citoyenneté et identité ? En effet , on se réfère toujours à la grande commune de l'agglomération. Par exemple, de loin j'habite à Bordeaux, de près j'habite dans une petite commune. De loin il y a une identité de fait. L'identité doit-elle nécessairement être transformée en citoyenneté métropolitaine ? Il y a plusieurs éléments de réponse. Sur un plan écologique, et pour que les citoyen.ne.s s'emparent et puissent agir sur cette question, l'échelle de gouvernance métropolitaine est centrale. Sur tous les plans les élu.e.s présent.e.s pensent que l'échelle métropolitaine est stratégique, décisionnaire et un espace de pouvoir. C'est donc important pour eux que les habitant.e.s y constituent un contre-pouvoir.

L'échelon métropolitain comme lieu de pouvoir stratégique questionne de nouveau la question de la redevabilité. Il y a une nécessité d'après certain.e.s élu.e.s à travailler sur le rôle et la responsabilité des élu.e.s métropolitains. C'est aussi une condition pour que la métropole ne soit pas perçue uniquement comme un prestataire de services. Si des choix politiques et stratégiques sont à faire au niveau métropolitain, il est central que le statut de l'élu.e métropolitain soit clarifié.

Un des espaces de pouvoir identifié et qui peut s'avérer être le tremplin, dans certaines communes, de la citoyenneté métropolitaine, c'est la presse. Elle permet, lorsqu'elle s'en empare, d'éclairer les termes d'une décision publique d'un.e élu.e métropolitain. L'exemple de la ZFE, à Strasbourg, notamment, a fait couler beaucoup d'encre.

Certains projets peuvent également être vus comme des portes d'entrée sur les questions de citoyenneté métropolitaine, mais cette question divise l'assemblée. En effet, les outils stratégiques que sont le PCAET, le PLUM et le SCOT sont soit vus comme structurants et impactants, soit vus comme trop techniques pour introduire la question métropolitaine. Deux portes d'entrées donc sur les questions métropolitaines d'un point de vue thématique de participation : soit on rentre par ces documents d'urbanisme, générés "par la technostructure" et difficilement lisibles, soit on rentre par les demandes sociales.

Pour certain.e.s élu-es présent-es, la métropole a ce rôle de vulgarisation des politiques publiques structurantes, dépassant les thématiques communales. Pour d'autres, il y a un véritable enjeu de lisibilité et de clarté qui piment. Une proposition revient sur l'articulation de ces deux premières pistes. En effet, la question de la quotidienneté ne peut pas effacer la complexité de certaines politiques métropolitaines. Et pourtant, discuter d'un PLH par exemple, ça déconstruit des imaginaires. A Nantes métropole, ces discussions sont rendues possibles en sortant du cadre des concertations réglementaires, en offrant un dialogue citoyen volontariste et plus large. Il est central de rappeler que cela constitue un investissement politique et financier important.

Dans certaines collectivités , la prégnance des concertations réglementaires est limitante, il y a un besoin grandissant d'aller au-delà mais des moyens encore trop timides pour dépasser cela.

La discussion est ensuite revenue sur l'articulation entre métropole et commune. Certaines communes font le choix de communiquer sur le budget investi par la métropole sur leur territoire. Cela permet aux habitant.e.s de mieux matérialiser les compétences et enjeux de la métropole. Il y a aussi un enjeu de présence de la métropole dans les espaces démocratiques communaux. Dans beaucoup de communes, le rapport d'activité métropolitain n'est même pas abordé au sein des conseils municipaux.

Les outils de consultation métropolitains sont ensuite abordés, ils sont très différemment perçus en fonction des territoires. Pour certain.e.s des instances comme les conseils de développement et les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux doivent être redynamisés, pour d'autres, ce sont des instances structurantes, outillées et impliquées dans la gouvernance métropolitaine. Plusieurs Conseils de développement sont d'ailleurs en cours de restructuration. Dans certains territoires, ces instances sont de véritables "bottom-up" territoriaux, qui challengent les politiques publiques, la formation et les méthodes de fonctionnement y sont pour quelque chose.

Les expériences territoriales sont donc très variées. Les élu.e.s, par le biais de ces temps d'échanges ont perçu les complémentarités en termes de méthodologies et d'avancées des différentes métropoles et donc la pertinence de prolonger ces échanges.



04

Et après ?

Perspectives pour le réseau et
prochaines échéances

Perspectives



Structuration du réseau

Élargissement et
organisation de
la suite



Rencontre en distanciel

Dans la
perspective d'un
temps de
restitution
commun lors des
Rencontres de la
Participation
Citoyenne à
Rennes



Organisation d'un temps d' échange

Sur la question
de la citoyenneté
métropolitaine



Organisation d'une deuxième rencontre

Au printemps
prochain, en
présentiel, lieux et
thématiques à
définir.